

\\\\\\ SÉCURITÉ ET SÛRETÉ DES LIEUX ET ÉVÉNEMENTS CULTURELS

\ PRÉAMBULE

Suite aux attentats de Paris, les professionnels du secteur du spectacle vivant ont dû adapter leurs mesures dans l'accueil des publics.

Dans cette fiche Mémo une sélection de ressources concernant :

- la sécurité des lieux de spectacle et des événements culturels d'une manière générale (accueil des publics, réglementation des ERP, gestion sonore...),
- l'adaptation des mesures de sécurité suite aux attentats,
- le cas particulier des événements culturels dans l'espace public.



LA SÉCURITÉ EN GÉNÉRAL

La sécurité des lieux de spectacles : recueil de textes de références pour l'obtention de la licence 1^{ère} catégorie

Éric Joly

Irma. 2015. 432 p.

Ce document s'adresse à tous les (futurs) détenteurs de la licence 1^{ère} catégorie d'entrepreneurs de spectacles pour les aider à identifier, évaluer, prévenir et gérer les risques dans les lieux aménagés pour les représentations publiques. Il prend en compte notamment les nouveautés et modifications concernant le code pénal, la gestion du niveau sonore, réglementation des ERP diffusant de la

musique amplifiée, santé et sécurité au travail, règlement incendie, etc.

Guide des bonnes pratiques en matière de sécurité : organisation raisonnée de la sécurité et de la sûreté des spectacles vivants

Cabinet Audits et Conseils.

Éric Joly

ProdiSS, Fédération des entreprises publiques locales (EPL). 2009. 82 p.

Quelle sécurité pour l'édition 2017 du festival de théâtre de rue ?

La montage. 05/02/2017

Le festival de théâtre de rue d'Aurillac s'est invité à l'assemblée nationale lors des questions au gouvernement.

► http://www.lamontagne.fr/aurillac/loisirs/scene-musique/2017/02/05/quelle-securite-pour-l-edition-2017-du-festival-de-theatre-de-rue_12272240.html

Manifeste pour la création dans l'espace public

Fédération nationale des arts de la rue. Janvier 2017. 74 p.

► https://www.federationartsdelarue.org/sites/www.federationartsdelarue.org/IMG/pdf/manifeste_creation_espace_public-web-2.pdf

Manifestations éphémères : la sécurité des publics

Philippe Kochert

Editions Territorial. Septembre 2015. 110 p.

Un festival, un carnaval, un marché de Noël, une brocante, un repas des anciens : autant de manifestations que l'on peut qualifier d'éphémères, leur durée allant de quelques heures à plusieurs jours.

Elles peuvent se dérouler dans des ERP, qui ne sont pas classés en fonction du type de l'activité accueillie : le repas des anciens dans le gymnase, par exemple, ce qui nécessitera une autorisation exceptionnelle. Elles peuvent se dérouler en extérieur, tant dans l'espace public que dans un espace privé : elles nécessiteront là encore une autorisation préalable.

En toutes circonstances, la sécurité du public invité à une manifestation doit être assurée. En tant qu'autorité de police, le maire, qui autorise ou non la manifestation, vérifie le respect des règles de sécurité ou les établit lui-même, en est le garant. Quant aux personnels territoriaux, ils devront le conseiller ou intervenir dans l'organisation de la sécurité des publics.

Cet ouvrage aidera les uns et les autres à se poser les bonnes questions et à trouver les réponses qui peuvent y

être apportées. Il précise les responsabilités pour les personnels territoriaux.

« Rue libre » : « les restrictions dans l'espace public dénaturent l'artistique »

Libération, next. 17/10/2016.

Les arts de la rue parcourent la France jusqu'au 29 octobre avec une Marianne géante pour protester contre un climat anxiogène et sécuritaire qui réduit la liberté de leurs manifestations. Entretien avec Lucie Rimbart, présidente de la Fédération nationale des arts de la rue (Fnar).

► http://next.liberation.fr/culture-next/2016/10/17/rue-libre-les-restrictions-dans-l-espace-public-denaturent-l-artistique_1522429

L'occupation de l'espace public, l'environnement technique et la sécurité en 2016

Rencontre professionnelle organisée par la FAI-AR et le Festival d'Aurillac. 19/08/2016

Verbatim de la rencontre publique .

► http://www.faiar.org/wp-content/uploads/2017/01/WEB_VERBATIM_aurillac2016_planches.pdf

Artistes face à un espace public européen en crise

Lieux publics/ Les inrockuptibles. Avril 2016. 52 p.

Act ! n°1

Cette troisième coédition de Lieux publics et IN SITU avec l'hebdomadaire Les Inrockuptibles est un manifeste : comment les artistes et acteurs culturels européens, de Marseille à Plovdiv, affrontent les défis de notre époque avec leurs armes : la création, l'invention, l'implication? L'Europe est à recoudre, l'art, la culture et l'espace public y ont un rôle important à jouer : A comme artistes, C comme création, T comme territoire : ACT!

► <http://www.lieuxpublics.com/fr/publications#1>

ÉDITEUR La Nacre

DIRECTEUR DE PUBLICATION Nicolas Riedel

La Nacre est soutenue par la Région Auvergne - Rhône-Alpes et le ministère de la Culture et de la Communication/Drac Auvergne - Rhône-Alpes.

La Région
Auvergne Rhône-Alpes



LA NACRE

33 cours de la Liberté
69003 Lyon

Tél : 04.26.20.55.55

contact@la-nacre.org

www.la-nacre.org

www.facebook.com/la_nacre

www.twitter.com/la_nacre